

LA DISPENSE D'ASSIDUITÉ EN TIC

L'étudiant·e qui souhaite une dispense d'assiduité totale, doit, en plus de faire les démarches au sein de votre composante, remplir le document spécifique aux TIC. Sans cette démarche, nous ne connaissons pas la situation de l'étudiant·e.

L'assiduité de chaque étudiant·e en CL & TD est collectée.

Il y a un rattrapage pour les TIC.

CONTACT

Institut de la communication
ICOM - bureau L162 - bât. L
Campus Porte des Alpes
04 78 77 31 07
tic@univ-lyon2.fr

De quoi s'agit-il ? _____

Les TIC désignent les technologies de l'information et de la communication. Considéré comme un enseignement transversal, il est organisé et géré par l'Institut de la communication pour l'ensemble des étudiant·es de L1 et L2, mais en composante pour les L3.

Quel est le contenu ? _____

Le programme s'organise autour de l'apprentissage des bonnes pratiques avec les logiciels de bureautique (Office et Libre Office) et l'utilisation d'outils de communication numérique.

Comment s'organise l'enseignement des TIC ? _____

Les TIC s'organisent sous forme de bloc, un bloc contient un TD (travaux dirigés) un CL (cours en ligne) et chaque semestre de TIC comprend 5 blocs thématiques. Afin d'améliorer l'occupation des salles, les TIC se déroulent sous forme de vagues, les étudiant·es suivent le calendrier suivant :

SEMAINE	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
VAGUE 1	TD	CL	TD	CL	TD	CL	TD	CL	TD	CL	TD	
VAGUE 2		TD	CL	TD	CL	TD	CL	TD	CL	TD	CL	TD

Vague 1 = N° de TD IMPAIR et Vague 2 = N° de TD PAIR

Comment renseigner un·e étudiant·e ? _____

Avec ADE CAMPUS, l'emploi du temps des TD est accessible sur APPLIS, pour les CL, les étudiants ont la semaine pour les réaliser sur la plateforme de cours (du Lundi au Dimanche minuit).

Comment traiter les demandes TIC ? _____

Voici les demandes que peuvent faire les étudiant·es :

- ❖ Changement de groupe ;
- ❖ Justification d'une absence;
- ❖ Dispense d'assiduité (DA) en TIC ;
- ❖ Dispense d'enseignement

Pour chaque cas listé ci-dessus, le/la secrétaire peut donner à l'étudiant·e la fiche « les TIC en 1 page », permettant d'accéder à l'ensemble des formulaires à l'adresse suivante <http://icom.univ-lyon2.fr> > espace étudiant·e > transversale TICE & PI.

La justification d'absence en TDs se fait auprès de l'enseignant.

La justification d'absence en CLs et dernier TD : Examen Final se fait auprès de la gestionnaire

Rappel : les étudiant.es commençant leurs contrôles continus aux TD2 doivent penser à justifier leurs absences afin de ne pas être noté.es ABI à l'examen.